

Eric MÉNASSI

Président de l'Association des Maires de l'Aude

en partenariat avec l'Association des Maires de France et MAIRIE 2000

a le plaisir de vous inviter à participer à la deuxième session  
de formation de l'année 2022 qui aura pour thèmes :

## « RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DES ÉLUS » « ASSURANCES DE LA COMMUNE »

### Où et quand ?

- **mardi 22 mars 2022 (14h-17h)**  
à la salle des congrès de Trèbes (Hôtel de Ville -  
place de la République)
- **mercredi 23 mars 2022 (9h-12h)**  
à l'amphithéâtre de la Médiathèque de Narbonne  
(1 boulevard Frédéric Mistral)

### Quels intervenants ?

**Luc BRUNET**, Juriste en charge de l'Observatoire  
SMACL (Société Mutuelle d'Assurance des  
Collectivités Locales) des risques de la vie  
territoriale  
**Laurent AUSSILLOUS**, Responsable Pôle  
Développement SMACL

### Quel programme ?

- la responsabilité civile personnelle des élus
- la responsabilité pénale des élus
- les principes de l'assurance
- les dommages aux biens et véhicules
- la protection fonctionnelle
- la protection juridique

### Quels objectifs ?

- Savoir **identifier les principales situations dans lesquelles un élu peut engager sa responsabilité pénale**, ou son patrimoine personnel dans l'exercice de son mandat
- Avoir les **bons réflexes de prévention des risques juridiques** pour accomplir son mandat en toute sérénité
- Obtenir **une vision globale des risques et des garanties**

### Pour qui ?

- Elus communaux et intercommunaux, agents territoriaux

*Les inscriptions sont limitées à quatre personnes maximum par collectivité.  
L'accès sera soumis à la réglementation sanitaire en vigueur.*



### COUPON REPONSE

NOM - Prénom..... Fonction.....

Collectivité.....

accompagné(e) de.....

se rendra(ont) à la formation « Responsabilité et assurances » le :

- mardi 22 mars 2022 (14h-17h) à la salle des congrès de Trèbes
- mercredi 23 mars 2022 (9h-12h) à l'amphithéâtre de la Médiathèque de Narbonne

Merci de retourner ce coupon par email [asso-maires-aude@orange.fr](mailto:asso-maires-aude@orange.fr) ou par courrier.